

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

**Conseil d'administration
Séance du 20 novembre 2012**

Délibération n°2012-24 / CA

Projet européen « tourisme durable en Méditerranée »

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

approuve l'engagement de Parcs nationaux de France dans le projet européen « tourisme durable en Méditerranée ».

Ce volet, piloté par Parcs nationaux de France, s'élevant à 267 161,74 € sur 3 ans, est financé à 90 % par l'Union Européenne, les 10 % restants représentent des prestations valorisées du personnel de Parc nationaux de France.

Fait à Paris, le 20 novembre 2012

Le Président du Conseil
d'administration,

Ferdy Louisy

Le Directeur

Michel SOMMIER